



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19099103

Déposé / Reçu le

12 JUL. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0416 663 696

Nom

(en entier) : SOGERIM CONSTRUCTION

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : AVENUE SLEGRS 71 - 1200 BRUXELLES

**Objet de l'acte : DEMISSION ADMINISTRATEUR ET ADMINISTRATEUR-DELEGUE -
POUVOIR**

Extrait des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et du conseil d'administration
du 3 mai 2019.

L'assemblée générale, à l'unanimité, prend acte et accepte la démission de Monsieur Jacques ORBAN en
qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société, avec effet immédiat.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte et, pour autant que de besoin, accepte la démission de
Monsieur Jacques ORBAN en qualité d'administrateur-délégué de la société, avec effet immédiat.

L'assemblée générale et le conseil d'administration donnent tous pouvoirs à RSM InterFiduciaire (numéro
d'entreprise 0442.616.443), représentée par Monsieur Frédéric Francart ou un de ses gérants, Expert-comptable
IEC, aux fins d'accomplir, au nom et pour le compte de la SA SOGERIM CONSTRUCTION, les démarches
inhérentes à la publication des présentes décisions auprès des instances officielles.

Extrait certifié conforme

RSM InterFiduciaire SC SCRL
représentée par
Frédéric Francart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).